

Licence Management de projet et de travaux en alternance et en partenariat avec le Cnam Nouvelle Calédonie, l'AFBTP et le FCBTP

Formez-vous en alternance aux métiers des travaux publics et obtenez une licence du Conservatoire national des arts et métiers

Intitulé officiel : Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention métiers du BTP : génie civil et construction parcours Management et conduite de travaux en alternance et en partenariat avec le Cnam Nouvelle Calédonie, l'AFBTP et le FCBTP

Présentation

Publics / conditions d'accès

La troisième année de licence (LP3) est accessible aux titulaires d'un diplôme de technicien supérieur du BTP (BTS, DUT, DEUST, BUT2, L2). L'accès au diplôme peut également se faire par le dispositif de la validation des études supérieures (VES) ou de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). En savoir plus : <https://btp.cnam.fr/hors-temps-de-travail-htt-validation-des-acquis-ves-vap-vae/>

Renseignements et candidature : Les candidats doivent transmettre le dossier d'inscription accompagné des pièces jointes demandées à afbtp@afbtp.nc

- un CV

- une lettre de motivation

- une photocopie du diplôme BAC +2

Adresse : 68 avenue Baie de Koutio - ZI DUCOS

Objectifs

Objectifs de la mention

La licence professionnelle « métiers du BTP : génie civil et construction » du Cnam, dite LP génie civil (code LP135) a pour objectif de former des cadres techniques dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Les deux premières années de licence professionnelle proposent un socle scientifique et technique dans le domaine du génie civil et de la construction durable et permettent l'obtention d'un DEUST. La troisième année de licence propose une diversification des parcours pour répondre aux défis des transitions (numériques, environnementales, organisationnelles...) et à l'évolution rapide des métiers dans le très vaste domaine du BTP :

01/ Bureau d'études structure

02/ Management et conduite de travaux

03/ Economie de la construction

04/ Building Information Modeling

06/ Ingénierie et construction bois

07/ Maintenance et gestion des infrastructures

08/ Arts et métiers du bâtiment.

Objectif du cursus

Mis à jour le 12-04-2024



Arrêté du 08 juillet 2021.

Accréditation jusque fin 2024-2025. le 28-01-2019

Fin d'accréditation au 31-08-2025

Code : LP13502M

60 crédits

Licence professionnelle

Responsabilité nationale :

EPN01 - Bâtiment et énergie / Jean-Sébastien VILLEFORT

Responsabilité opérationnelle

: Stéphane ROHRBACH

Niveau CEC d'entrée requis :

Niveau 5 (ex Niveau III)

Niveau CEC de sortie : Niveau

6 (ex Niveau II)

Mention officielle : Arrêté du 08 juillet 2021. Accréditation jusque fin 2024-2025.

Mode d'accès à la certification :

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue
- Contrat de professionnalisation
- Apprentissage

NSF : Génie civil, construction et bois (23)

Métiers (ROME) : Conducteur / Conductrice de travaux du BTP (F1201)

Code répertoire : RNCP30142

Code CertifInfo : 103505

Contact national :

Chaire de BTP

292 rue St Martin

16-1-24,

75003 Paris

Said Masaoudi

said.masaoudi@lecnam.net

Former aux méthodologies et réglementations en vigueur dans la profession des conducteurs de travaux capables de :

- sélectionner, interpréter, analyser et synthétiser les données d'un projet de construction aux différents stades de son cycle de vie afin d'évaluer la faisabilité de l'opération, les couts et les délais.
- concevoir et dimensionner des ouvrages de bâtiment afin d'établir de répondre au cahier des charges du projet de bâtiment, et en particulier les aspects relatifs à la rénovation énergétique du bâti ancien.
- établir des notes de calcul, des schémas techniques, des plans ou des maquettes en respectant les normes afin de communiquer aux différents acteurs du projet de BTP les éléments techniques de conception et de dimensionnement des ouvrages et des équipements.
- étudier les solutions techniques, les méthodes de construction, et les plannings enveloppes et si nécessaire des variantes technico-économiques afin de choisir les options techniques en phase de réponse à l'appel d'offre.
- établir les méthodes de construction, les plans de phasage, le dimensionnement moyens de production, les plannings détaillés de production afin de communiquer aux différents acteurs de la phase travaux les éléments techniques et réglementaires de la préparation de chantier.
- mobiliser les notions de droit de la construction et des contrats de travaux afin de sécuriser, à son niveau d'intervention, l'environnement juridique du projet de BTP.
- mobiliser les outils et méthodes de gestion de projet afin de respecter les objectifs de coût, de délai et de qualité du projet de BTP sur son cycle de vie.
- piloter les études d'exécution et de synthèse, afin de communiquer aux différents acteurs de la phase travaux les plans (les maquettes) et les plannings d'exécution.
- dialoguer avec l'ensemble des intervenants techniques, financiers et juridiques du projet afin d'assurer la mission d'ordonnancement, pilotage, coordination (OPC).
- appliquer les méthodologies BIM afin d'assurer l'échange des données numériques entre les intervenants.

Il s'agit d'une formation « de terrain » faisant largement appel à l'expérience professionnelle des enseignants, et valorisant à travers un mémoire de fin d'études la période en entreprise. Réalisée en partenariat avec le tissu socio-économique régional, cette licence garantit à la fois une prise en compte des réalités régionales et une reconnaissance européenne à travers le grade Licence.

Métiers visés

- Conducteur de travaux BTP
- Chargé d'opération ou de projet BTP
- Chargé d'affaires BTP
- Maître d'œuvre BTP
- Responsable de programme immobilier
- Technicien études techniques BTP
- Technicien études de prix BTP

Poursuites d'études en formation tout au long de la vie au Cnam :

Après avoir suivi les UE de remise à niveau en mathématiques (MVA005 et MVA006), puis avoir validé le tronc commun scientifique (UTC1xx) et l'examen d'admission, la licence professionnelle donne également accès au diplôme d'ingénieur BTP du Cnam. Les ECTS acquis en LP sont valorisés selon la jurisprudence en vigueur.

Poursuites d'études en apprentissage :

Des passerelles sont également possibles vers certains le Master et le diplôme d'ingénieurs en apprentissage, en particulier ceux du Cnam. Il est très fortement conseillé de suivre un cours complémentaire de mathématiques pour accroître ses chances d'admission (MVA005 et MVA006 en FOAD nationale, ou d'autres formations proposées par l'équipe pédagogique régionale).

Poursuites d'études spécifiques au cursus :

Des passerelles sont également possibles vers certains Masters de génie civil, d'immobilier ou de science de gestion.

Modalités de validation

Selon le règlement des diplômes disponible sur le site de la chaire de BTP : <http://btp.cnam.fr/>

Compétences

Se reporter à la fiche RNCP : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30142/>

Enseignements

60 ECTS

L3 60 ECTS

Harmonisation	USBTM0 0 ECTS
Gestion de projets de construction	USBT13 3 ECTS
Préparation de chantier	USBT14 3 ECTS
Gestion de chantier	USBT15 3 ECTS
Droit de la construction	USBT97 3 ECTS
Management de projet BIM	USBT20 6 ECTS
Projet de préparation et d'organisation de chantier	USBTN8 6 ECTS
Management et organisation des entreprises de BTP	USBTM5 6 ECTS
Communication professionnelle	USBTM2 3 ECTS
Management d'équipe	USBTM3 3 ECTS
Anglais	USBTM6 3 ECTS
Innovation et transitions dans le BTP	BTP196 3 ECTS
Expérience professionnelle de LP Génie civil et Construction (année 3)	UABT18 6 ECTS
Projet tutoré de LP Génie civil et Construction (année 3)	UABT17 12 ECTS